Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_071-DE

Bureau Communautaire du 4 décembre 2025 Délibération n°B_2025_071

L'an deux mille vingt cinq, le quatre décembre à 12 heures 00 le Bureau Communautaire légalement convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de M. Jean-Luc BLEHER

Séance publiée le : 28 novembre 2025

Membres du Bureau Communautaire en exercice : 16

Etaient présents (11) :
BLEHER Jean-Luc, STRICOT Gaëlle, LELIEVRE Pierrick, YHUEL Yann, HERVE Muriel, MARCY Christelle, HOURMAND Sylvie, GUE Thierry, GENOUEL Fabrice, HURTEBIZE Didier, GUIHARD Jean-François

Absents ayant donné pouvoir (1) :
DE CHABANNES Alain donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
HERRY Marie-Hélène, GICQUELLO Bruno

Secrétaire de séance : Mme Christelle MARCY

Objet : - Services aux familles - Tarifs - Service jeunesse

Madame La Vice-présidente informe que la dernière modification des tarifs a été votée au bureau communautaire du 12 décembre 2024 modifiant les tarifs plancher des séjours, augmentant les tarifs garderie et appliquant systématiquement le tarif à la journée pour les mercredis.

Madame La Vice-présidente indique qu'une réflexion est en cours avec les communes et/ou EPCI pour lesquels un nombre important d'enfants participe aux activités jeunesse d'OBC. Elle ajoute qu'un retour d'expérience concernant la tarification à la journée des mercredis semble positif, Elle précise qu'il semble important d'ajouter un nouveau tarif prestation. Enfin, elle rappelle que les tarifs ALSH et Tickets Loisirs n'ont pas été modifiés en 2024,

Madame La Vice-présidente soumet donc les propositions suivantes :

1- Passage du tarif hors OBC à + 2€/jour (soit plus 4€ par rapport aux habitants OBC)

2- Considérer les familles hors OBC, comme des utilisateurs occasionnels (inscription possible deux semaines après les réguliers OBC)

3- Intégration d'une journée bonus afin de facturer la venue d'un prestataire ou un déplacement sans prestation (ex : intervention spectacle en ALSH ou journée plage)

4- Augmenter en moyenne de 0,10€ les tarifs et augmentation du tarif plancher des forfaits

ALSH MERCREDIS 3/12 ANS	Coefficient	Prix plancher	Prix Plafond
Journée	1.21%	7.50 €	15.50€
Journée sortie	Tarif journée + 4€		
Journée bonus	Tarif journée + 2€		
½ h de garderie	0.60€		
Hors OBC	+4€/jour		

Envoyé en préfecture le 10/12/2025
Reçu en préfecture le 10/12/2025
Publié le
ID : 056-200066785-20251210-B_2025_071-DE

ALSH VACANCES 3/12 ANS	Coefficient	Prix plancher	Prix Plafond
Journée	1.21%	7.50 €	15.50€
Journée sortie	Tarif journée + 4€		
Journée bonus	Tarif journée + 2€		
Forfait 5 jours	1.11%	32€	71€
½ h de garderie	0.60€		
Hors OBC	+4€/jour		

TICKETS LOISIRS 8/15 ANS	Coefficient	Prix plancher	Prix Plafond
Journée	0.91 %	6 €	13.10€
Journée sortie	Tarif journée + 4€		
Journée bonus	Tarif journée + 2€		
Forfait 3 jours avec sortie/journée bonus	0.91 %	20 €	41.50€
Forfait 5 jours avec sortie/journée bonus	0.81 %	30 €	65.50 €
½ h de garderie	0.60€		
Hors OBC	+4€/jour		

JOURNEE SEJOUR	Coefficient	Prix plancher	Prix Plafond
Journée	2.30 %	26 €	35€
Hors OBC	+5€/jour		

Le Bureau communautaire est invité à se prononcer sur :

- LES TARIFS tels que décrits ci-dessus
- L'AUTORISATION du Président ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente

Le Bureau Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le président
Monsieur Jean-Luc BLEHER

